

Le menhir de Grandson

Autor(en): **Mottaz, Eug.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **6 (1898)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.03.2016**

Persistenter Link: <http://dx.doi.org/10.5169/seals-8176>

Nutzungsbedingungen

Mit dem Zugriff auf den vorliegenden Inhalt gelten die Nutzungsbedingungen als akzeptiert. Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die angebotenen Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungshinweisen und unter deren Einhaltung weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

personne possédait un talent au-dessus de la moyenne, qu'elle a été spécialement douée par la Providence. C'est le cas pour cette fille de la montagne, transplantée un jour dans la société cultivée de Paris, et qui fut bientôt l'un de ses ornements. Cette compatriote mérite bien une biographie et son souvenir est digne d'être connu dans son pays.

F. REICHLIN.

LE MENHIR DE GRANDSON

Quelques-uns de mes lecteurs ont peut-être parcouru la nouvelle route qui, de Grandson, conduit au village de Fiez. Elle se détache à gauche de la route de Neuchâtel, fait un demi-tour presque complet et arrive bientôt au sommet de cette éminence qui sépare le rivage du lac de l'agréable et intéressant vallon de l'Arnon.

De ce point, la vue est très vaste. Du couchant au nord, se développe la longue chaîne du Jura avec la silhouette originale des Aiguilles de Baulmes et celle plus uniforme du Chasseron. Les forêts et les pâturages tapissent les pentes de la montagne et, par ci par là, se détachent, sur cette verdure plus ou moins sombre, des taches blanches qui sont des hameaux ou des chalets. Plus bas, s'étend le vallon de l'Arnon, étroit à gauche, du côté de Novalles, mais qui, depuis Fiez et Fontaines, s'élargit tout à coup et devient presque une plaine, fertile et verdoyante, avec les beaux villages de Bonvillars, Champagne, Onnens, etc. Au levant, c'est le lac de Neuchâtel et par delà, la haute chaîne des Alpes bernoises et fribourgeoises qui, vers le soir, resplendissent merveilleusement. Au midi, le plateau, à l'extrémité septentrionale duquel vous vous trouvez, s'élargit et s'élève légèrement. C'est là que Charles le Téméraire avait dressé son camp.

Vous vous trouvez en effet sur un territoire illustré par un des faits les plus mémorables de l'histoire des anciennes Liges suisses. C'est à l'endroit où vous êtes que les guerriers confédérés, poursuivant leurs adversaires après la défaite de Grandson, ont pénétré dans le camp bourguignon. C'est là que leurs yeux étonnés ont commencé à apercevoir ces richesses immenses accumulées imprudemment sur ce plateau balayé par les vents. Du côté d'Onnens, vous voyez le chemin parcouru par les belligérants. Vous voyez la vaste forêt au bas de laquelle se cache dans un vallon l'ancienne chartreuse de la Lance. C'est à une petite distance, en deçà d'un mamelon artificiel, qu'a commencé la bataille.

A la lisière de cette même forêt, un peu plus haut, vous voyez l'endroit où débouche la route de Provence et où les guerriers des anciennes Liges apparurent tout à coup, avec un grand bruit de trompes, aux regards étonnés et bientôt craintifs du Téméraire qui, attaqué maintenant sur sa gauche aussi bien qu'en face, dut se retirer bientôt, emporté par la déroute de son armée. Vous croyez voir dans la plaine arriver sur vous cette immense masse confuse de grands seigneurs et de fantassins, vous croyez entendre les cris de victoire des uns mélangés aux cris de colère et de désespoir des autres...

Mais tout est calme en réalité et si vous regardez un instant autour de vous, vous apercevez, à quelques pas de distance, presque abrité sous un arbre, un immense bloc qui se dresse fièrement dans cette solitude. C'est le menhir de Grandson. Allez le voir quand vous passerez dans cette contrée. Il mérite cette petite attention.

Le district de Grandson possède cinq de ces monuments des premiers âges de l'humanité dans notre pays. Corcelles, près de Concise, en a trois, Bonvillars un, et

Grandson celui qui vient d'être indiqué et qui est aussi le dernier qui ait été reconnu.

« Les pierres levées qu'on voit à quelque distance du village de Corcelles sont réellement des menhirs et non un souvenir de la bataille de Grandson », dit le Supplément au *Dictionnaire historique du canton de Vaud*. Ces blocs de granit étaient primitivement au nombre de quatre ; l'un d'eux avait déjà disparu à la fin du siècle dernier ; mais en 1843, M. de Meuron, propriétaire du château de Corcelles, fit replacer une nouvelle pierre à la place de celle qui avait été enlevée ; ces travaux ont pu faire croire que les pyramides, comme on les nomme dans la contrée, n'étaient pas des menhirs, à cause des traces d'instruments modernes qu'on y remarquait. Les quatre blocs constituent un groupe qui a la forme d'un parallélogramme orienté du nord-ouest au sud-est. C'est le menhir de l'ouest qui a été remplacé. Celui du nord a une hauteur de 2^m,30 au-dessus du sol.

Le menhir de Bonvillars, que l'on a voulu aussi quelquefois considérer comme un monument commémoratif de la bataille de Grandson, se trouve dans une vigne située en face de l'ancienne maison seigneuriale que l'on appelle encore « la Cour ». Il a une hauteur de 2^m,89 au-dessus du sol et les habitants de l'endroit prétendent que la partie qui est ensevelie dans le terrain a des dimensions égales. Aucune trace d'outil n'y a laissé d'empreinte. « Les siècles seuls ont consacré sa haute antiquité par l'usure des surfaces et la mousse qui les recouvre. » ¹

Le menhir de Grandson n'est connu que depuis 1895. Au mois de mai de cette année-là, un agriculteur mit à

¹ J'extrais ces détails sur le menhir de Bonvillars, de même qu'un certain nombre d'autres, d'une communication faite par M. Criblet, de Grandson, à la Société vaudoise des sciences naturelles, le 22 juin 1895, et insérée dans le Bulletin de cette société.

nu, en défonçant son champ, une énorme pierre couchée, recouverte d'environ 0^m,50 de terre. Ayant déjà travaillé à des fouilles lacustres, il pensa aussitôt qu'il n'avait pas mis la main sur un vulgaire caillou. Il fit part de sa découverte et l'on s'aperçut bientôt qu'on avait affaire à un menhir renversé.

D'autre part, la présence de cet immense monolithe était un ennui pour le propriétaire du sol. Un certain nombre de mètres carrés de terrain ne pouvaient, en effet, être utilisés. Une solution devait donc intervenir. Au printemps 1897, quelques personnes de Grandson se préoccupèrent de cette question et, par l'intermédiaire de l'auteur de ces lignes, une requête fut adressée au Comité de la Société d'histoire de la Suisse romande pour qu'il voulût bien s'intéresser à cette question. Ensuite d'une réponse favorable, le menhir fut sorti à grand'peine de l'excavation dans laquelle il se trouvait. Il fut transporté à trois ou quatre mètres de distance et dressé à l'extrémité du champ, près d'un chemin de dévestiture. C'est là que le public peut le voir depuis le mois d'août. Grâce à sa position sur une éminence et à ses dimensions, il est du reste visible depuis une distance assez grande.

Le menhir de Grandson est un magnifique bloc de « schiste métamorphique, talquëux et amphibolique, dans lequel on voit très bien des fragments de quartz »¹. Nulle trace de travail humain ne se voit sur sa surface actuellement visible. Sa base, sur laquelle il repose maintenant, était taillée de manière à former une surface plane.

La hauteur totale du menhir est de 3^m,40 ; le diamètre maximum à la base, de 0^m,90, celui aux deux tiers environ de la hauteur, 1^m,10, et au sommet, 0^m,50. Il pèse environ 3000 kilos.

Je ne sais s'il existe des monuments de ce genre dans

¹ D'après l'analyse géologique de M. le professeur Renevier.

le canton de Vaud, en dehors du district de Grandson. Ils sont sans doute chez nous les plus anciens témoins des races et des civilisations disparues. Ils attestent aussi que de tout temps les peuples qui ont vécu sur nos rivages ont voulu affirmer leur croyance dans l'immortalité. Les blocs de marbre de toute forme que nous voyons aujourd'hui en grand nombre dans nos cimetières n'auront-ils pas une existence plus éphémère, malgré leur beauté et leur orgueil, que ces blocs majestueux, simples et grandioses à la fois, que les premiers habitants de nos pays plaçaient, dit-on, sur la tombe d'un chef redouté ou vénéré ?

Avant de terminer, je dois encore remercier le Comité de la Société d'histoire d'avoir bien voulu s'intéresser au sort de ce monument des anciens âges, et les personnes de Grandson qui ont signalé son existence et fait leur possible pour qu'il soit conservé.

Eug. MOTTAZ.

MARS 1798

1^{er} mars. Le général Brune est parvenu à faire arrêter Rusillon et Pillichody. Ils sont arrivés à l'Evêché ce matin, à 7 heures. Ils sont repartis à 9 heures dans un carosse à quatre chevaux, escortés par des dragons et des hussards français. On les conduit à Carouge, puis à Paris. La population les a hués et aurait même voulu qu'on les lui livrât pour en faire justice sur-le-champ.

— Par une proclamation, le général Brune félicite le peuple vaudois d'avoir conquis la liberté et de s'être constitué. Les hostilités vont commencer. « Le ridicule empire bernois doit s'écrouler », dit-il.

2 mars. Brune annonce à l'Assemblée nationale de Bâle que les hostilités ont commencé dans la nuit.

— Brune écrit au gouvernement bernois qu'il n'a pas commencé les hostilités avant la fin de l'armistice. Celui-ci était de 30 heures ; les députés bernois sont arrivés deux heures trop tard, sans pleins pouvoirs, ni réponse catégorique officielle.